Enquêtes publiques

TERRITOIRE ■ **Qui sont ces femmes et ces hommes chargés des enquêtes publiques ?**

Commissaire enquêteur « pour les autres »

À chaque enquête publique, les commissaires enquêteurs sont là pour écouter les avis des habitants concernés et des porteurs de projets. Bien que sans pouvoir décisionnel, ils peuvent influencer le cours des enquêtes avec leur expertise. Mais qui sont-ils ?

Simon Dubos
simon.dubos@centrefrance.com

NIÈVRE. Les projets solaires et éoliens sont les plus sujets à polémique. PHOTO DE PHOTOSOL

Commissaire, enquêteur public, quel drôle de métier. Souvent réalisés par des retraités, ces derniers semblent ne pas se lasser du travail. Dans la Nièvre, ils sont treize à occuper cette fonction indispensable au bien-fondé des projets pouvant impacter les populations. Bernadette Coste a 64 ans, retraité du ministère de l'Intérieur. Elle a souhaité mettre à profit ses quarante et un ans d'expérience « pour les autres ».

« Durant toute ma carrière, j'ai acquis des compétences en rapport avec l'environnement. Dans la majorité des enquêtes publique, cette notion est présente », détaille Bernadette Coste. Être commissaire enquêteur, selon cette professionnelle, « c'est avant tout avoir le souci de l'intérêt général. Des qualités sociables pour aller vers les autres et bien sûr enquêter. De mon côté, j'étais au service instructeur de la préfecture, c'est moi qui lançais les enquêtes publiques. Me voilà de l'autre côté ».

Si tous les commissaires enquêteurs semblent retraités, c'est bien parce que ces missions demandent du temps.

Bernadette Coste en est à sa cinquième enquête publique, et boucle actuellement l'une d'entre elles pour un projet de parc voltaïque dans le nord nivernais.

« Les enquêtes publiques sont intéressantes à traiter, en revanche, elle n'intéresse pas toujours le public. Je me souviens de l'une d'entre elles sur un chemin rural qui n'avait suscité strictement aucun intérêt auprès de la population. Pour la dernière en cours... Ce n'est pas la même », sourit l'enquêtrice.

« Ne pas se laisser influencer »

Un des aspects motivant principalement Bernadette Coste, c'est la rencontre avec l'humain. « Nous allons vers les porteurs de projets, les acteurs de territoire, les habitants... Et l'aspect de recherche d'informations bien sûr », glisse la professionnelle.

À l'issue de ses recherches, l'enquêtrice doit donner une évaluation personnelle. « C'est à ce moment qu'il ne faut pas se laisser influencer par tel ou tel acteur. En revanche, l'État, qui est commanditaire, n'est pas obligé de suivre nos préconisations. »

Pendant combien de temps l'enquêtrice continuera de faire cette activité ? Elle l'ignore. « Nous sommes sélectionnés sur candidature par le tribunal administratif. Si un jour, je ne suis plus retenue, ce sera la fin », songe Bernadette Coste.

Les missions des commissaires enquêteurs ne se cantonnent pas à l'enquête publique. Pour preuve, elle a été sollicitée pour prendre la gestion par intérim de la commune de Montreuillon, lors de la démission du maire et de son conseil municipal. « Nous sommes également collaborateurs occasionnels des services publics. »

> **« J'aimerais qu'il y ait davantage de femmes commissaires »**

Bernadette Coste fait partie des deux seules femmes parmi les treize enquêteurs publics de la Nièvre. « On m'a dit que j'étais la première femme commissaire enquêtrice qu'il rencontrait. J'aimerais qu'il y ait davantage de femmes commissaires. Je ne sais pas pourquoi nous sommes si peu nombreuses. La crainte de ne pas avoir sa place, mais je suis la preuve que c'est possible. Cela peut être tout simplement par manque de connaissances de ces possibilités », pense l'enquêtrice.

Sur le terrain en revanche, elle ne « rencontre que des hommes », à croire que les sphères décideuses sont masculines.

Comme elle, Robert Lecas est commissaire enquêteur. Retraité du haut de 78 ans, il a travaillé aux aciéries d'Imphy pendant quarante ans et a été également maire de Magny-Cours. « En 2014, quand j'ai pris ma retraite, j'ai fait une demande, j'ai été accepté. Depuis, je suis commissaire enquêteur. Je me vois confier environ une enquête par an, cela prend environ trois mois à chaque fois. »

Impliqué dans de nombreuses associations d'aides pour les autres, il dit avoir « des compétences dans plusieurs domaines. Je suis un touche-à-tout. Tant que ma santé me permet tout ça, je le fais. Sans, je pense sincèrement que je m'ennuierais ».

Lui aussi fait ce métier « pour les autres. Ça concerne les habitants du territoire. Certaines enquêtes permettent de rencontrer du monde, de voir les acteurs d'ici. D'autres sont moins faciles, sur des sujets tendus, où il faut s'adapter ».

Cette activité, c'est aussi l'occasion pour Robert Lecas « d'en apprendre tous les jours. Quand on nous confie une enquête, il vaut mieux réviser son sujet ». ■

Les enquêtes publiques préalables aux évolutions des territoires

Les commissaires enquêteurs sont soutenus par des fédérations régionales. Pour la Bourgogne, Georges Leclercq en est le président. Il revient sur le rôle des commissaires enquêteurs.

Être commissaire enquêteur, c'est à la portée de tous. Pourtant, ce sont majoritairement des hommes et des retraités qui occupent cette fonction. Georges Leclercq revient sur le rôle des missions confiées par les autorités aux commissaires qui se mettent au service des autres.

■ ***À quoi servent les commissaires enquêteurs ?*** Ils sont chargés de conduire les enquêtes publiques en fonction de la réglementation. Tout ce qui touche à l'urbanisme ou aux installations classées pour l'environnement et dépasse un certain seuil de pollution. Comme de gros élevages. Nous pouvons aussi être sollicités pour les déclarations d'utilité publique telles que des expropriations. Les commissaires sont désignés sur une liste d'aptitude par les présidents des tribunaux administratifs. Ils interviennent dans l'enquête, veillent à ce que les réglementations soient respectées. Ils doivent tenir des permanences au cours de l'enquête. Là, le commissaire enquêteur donne les informations au public et reçoit les questions qui peuvent être posées. Après analyse du dossier, il émet un avis en présentant les avantages et inconvénients. Soit ce dernier est favorable ou défavorable, ou favorable avec réserve. Il est possible qu'ils émettent des recommandations. L'autorité organisatrice peut ou ne pas suivre l'avis du commissaire.

ÉNERGIE. Un parc éolien à Pougny. PHOTO D'ILLUSTRATION FRED LONJON

■ ***Quel est le rôle de la CNCE (confédération nationale des commissaires enquêteurs) ?*** La CNCE est consultée par le ministère de l'Environnement. Elle met en œuvre le droit à l'information du public. Actuellement, elle est par exemple sollicitée pour un projet de loi sur l'accélération des énergies renouvelables. La CNCE est consultée sur ce volet. On s'occupe de la formation des commissaires enquêteurs. Et nous réalisons une veille juridique pour tenir informée les agents dans les territoires.

■ ***Les commissaires enquêteurs peuvent être mobilisés sur des sujets plus ou moins sensibles. Pouvez-vous, en cas de conflit, intervenir en soutien d'un commissaire en difficulté ?*** Les enquêtes publiques sur les projets éoliens ou des parcs photovoltaïques, selon la complexité de l'enquête, peuvent être houleuses. Dans ces cas, il peut y avoir plusieurs commissaires, dans un nombre impair, regroupés dans une commission d'enquête. Nous pouvons intervenir en conseil des commissaires, mais pas dans l'enquête. Pour notre compagnie, sur 110 enquêtes dans l'ancienne région, 10 ont été menées en commissions, cette année.

■ ***Peu de femmes composent les commissaires enquêteurs, pourquoi ? Est-ce dû au monde du travail où les postes qualifiés et à responsabilités étaient majoritairement masculins, il y a encore quelques années, et que vos effectifs sont majoritairement composés de retraités ?*** Nous avons 84 commissaires, enquêteurs, dont 13 femmes. Ce n'est pas dû à la sélection. N'importe qui peut le devenir. On s'aperçoit que dans ceux qui postulent, beaucoup de gens viennent de l'administration, du monde de l'enseignement, ou de l'entreprise. Il existe des profils type (ingénieurs, chefs de service...). Pour le monde de l'entreprise des chefs de PME. C'est la sociologie dans ces postes qui se reflète dans les commissaires enquêteurs. Très peu d'actifs participent, car ces postes demandent une grosse disponibilité. Les commissaires enquêteurs représentent la photo de l'époque dans laquelle ils ont travaillé. À l'avenir, cela va évoluer.. ■

JDC